

RENCONTRE PROFESSIONNELLE FORMATION JEUNE PUBLIC ET MEDIATION : POUR UNE APPROCHE COMMUNE

La médiation culturelle et les réformes éducatives - 2^{ème} session

(1^{ère} session au Théâtre de Laval – Janvier 2016)

Jeudi 21 et vendredi 22 avril 2016 à Onyx, Saint-Herblain (44)

Une proposition du Collectif des Médiateurs jeune public Pays de la Loire dans le cadre du PREAC (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle) spectacle vivant des Pays de la Loire

SOMMAIRE / DEROULE

MOT D'ACCUEIL	3
MARION FRASLIN-ECHEVIN – DIRECTRICE DU POLE PUBLIC ET MEDIATION DU GRAND T, NANTES	3
MYRTO ANDRIANAKOU - CHARGÉE DE MISSION AU PREAC DES PAYS DE LA LOIRE, LA ROCHE-SUR-YON (LE GRAND R)	3
ELISE DENIER – CHARGÉE D' ACTIONS CULTURELLES A ONYX, SAINT-HERBLAIN	3

LES PRIORITES DE LA DRAC EN MATIERE D'EAC DANS LE CADRE DE LA REFORME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CECILE DURET-MASUREL, CONSEILLERE ET CHEF DU SERVICE EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE A LA DRAC DES PAYS DE LA LOIRE	
COMMENT L'ÉTAT PEUT-IL ETRE FACILITATEUR DES PROJETS EAC SUR LES TERRITOIRES (DISPOSITIFS, RESSOURCES, FINANCEMENT) ?	

CREATION ET OBJECTIFS DU PEAC	Erreur ! Signet non défini.
3 AXES PRINCIPAUX DEFENDUS PAR LA DRAC DANS LE CADRE DU PEAC	Erreur ! Signet non défini.
GRAND PRINCIPES DE CES CONTRATS ET CONDITIONS DE SOUTIEN DE LA DRAC	Erreur ! Signet non défini.
ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS	Erreur ! Signet non défini.

LES REFORMES EDUCATIVES : QUELS CHANGEMENTS POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ?

MARIE-CHRISTINE DELAUNAY-FELIX – DIRECTRICE DU SERVICE REUSSITE EDUCATIVE, DIRECTION DE L'EDUCATION, VILLE DE NANTES	4
PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) « BIEN GRANDIR A NANTES » 2014-2020 ET MISE EN PERSPECTIVE PAR RAPPORT A LA THEMATIQUE GLOBALE.	

ENJEUX	Erreur ! Signet non défini.
OBJECTIFS	6
MISSIONS	6
QUESTIONNEMENTS	6
ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS	7

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PEAC DANS LE CADRE D'UN PEDT (PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE)

ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
CELINE MILLET – DIRECTRICE DU POLE DE RAYONNEMENT ET EDUCATION ARTISTIQUE CELINE.MILLET@MAIRIE-MURET.FR	
REPERES THEORIQUES, METHODOLOGIQUES ET OUTILS + TRAVAIL EN ATELIER	

TEMPS 1 : PRESENTATION DU PEAC DE MURET	Erreur ! Signet non défini.
---	------------------------------------

TEMPS 2 : DEMARCHE DE CONSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE A MURET	Erreur ! Signet non défini.
TEMPS 3 : ATELIER AUTOUR DES « A PRIORI »	Erreur ! Signet non défini.
PRISE DE PAROLE DES « COLLECTIVITES TERRITORIALES » :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PRISE DE PAROLE DES « CONSEILLERS PEDAGOGIQUES » :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PRISE DE PAROLE DES « MEDiateURS CULTURELS » :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

RESIDENCE DE SENSIBILISATION A LA DANSE DANS LE GRAND BELLEVUE, DE LA GENESE A LA MISE EN ŒUVRE 8

ANNE-PASCAL MARQUET-SEYNHAEVE, CHEF DE PROJET EAC – DIRECTION DE L'EDUCATION, VILLE DE NANTES

CATHERINE SYLVESTRE, CHARGEE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ACTION CULTURELLE - DAC, VILLE DE SAINT-HERBLAIN

MAUD MIROUX, DANSEUSE – CIE OURAGANE

MISE EN PLACE DU PROJET	14
ADAPTATION CONSTANTE	14
LES 3 TEMPS DE L'ENFANT	14
QUESTIONNEMENTS-PROBLEMES RENCONTRES	15

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTAGE D'EXPERIENCES/TEMOIGNAGES 17

REFLEXION PAR TRINOME DE LA MEME COLLECTIVITE : METTRE EN ŒUVRE SUR SON TERRITOIRE UN PROJET

D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT 19

DIAGNOSTIC	19
ECRITURE DU PROJET	19
MISE EN ŒUVRE SUR UN CALENDRIER	19
COMMUNICATION ET EVALUATION	19

RESTITUTION ET PARTAGE D'EXPERIENCES AUTOUR DE L'ATELIER PRECEDENT 20

VILLE DE SAINT-NAZAIRE	20
COMMUNAUTE DE COMMUNE - MAYENNE COMMUNAUTE	20
VILLE DE BOUGUENAI	20
VILLE DE SAINT-HERBLAIN	20
ECHANGE ENTRE LES PARTICIPANTS	21

ATELIER DANSE : VIVRE LES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT A TRAVERS UN ATELIER DANSE 22

MAUD MIROUX, DANSEUSE - COMPAGNIE OURAGANE

ECHAUFFEMENT	22
DEFI DES EQUILIBRES	22
EXERCICE 1 : ZONES DANSEES	22
EXERCICE 2 : DIAGONALE EN MOUVEMENT	23
EXERCICE 3 : LE GUIDE ET L'AVEUGLE	23
EXERCICE 4 : PARCOURS DE DANSE LIBRE	23
FIN DE SEANCE	23

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA FORMATION 25

MOT D'ACCUEIL

Marion Fraslin-Echevin – Directrice du pôle Public et Médiation du Grand T, Nantes

Ce type de rencontre professionnelle est proposé par un Collectif créé en 2012 suite aux chnatières lancés par l'association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs (aujourd'hui Scènes d'enfance - Assitej France)- groupement de professionnels de la médiation qui militent pour la création jeune public : mener un chantier dans la région Pays de la Loire autour de la médiation culturelle jeune public (enfance et jeunesse).

Le Collectif a mis en place un programme de formations-rencontres comprenant deux rendez-vous thématiques par saison. Ce programme se développe depuis 4 ans en Pays de la Loire et permet l'information, l'échange et la rencontre entre divers acteurs du territoire (artistes, médiateurs culturels, programmeurs, enseignants, partenaires socio-culturels, partenaires éducatifs de type conservatoires/écoles de musique, conseillers pédagogiques de l'éducation nationale...). Il s'agit donc bien d'un temps d'échanges d'expériences entre pairs, de confrontation d'idées, et pas nécessairement d'une réelle formation, avec outils concrets à la clé (souvent proposé par des organismes spécialisés dans la formation).

- Thématique 15-16 : les réformes éducatives.

Myrto Andrianakou - Chargée de mission au PREAC des Pays de la Loire, La Roche-sur-Yon (Le Grand R)

Missions du PREAC (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle spectacle-vivant), confiées par la DRAC au Grand R :

- Centre de ressources EAC (éducation artistique et culturelle) > mutualisation régionale
- Formation et accompagnement des acteurs culturels, des collectivités locales, des artistes, des animateurs socio-culturels...
- Pour le collectif des médiateurs, projet de créer une Dropbox avec une base de données de contacts régionaux.

Plus d'info sur le PREAC sur legrandr.com

Projets en cours au PREAC :

- Faire entrer l'EAC dans les parcours de formation des futurs enseignants (M2 – ESPE), en associant la DRAC, et les structures culturelles du territoire régional,
- Organiser une journée de rencontre pour les porteurs de jumelage,
- Fédérer le travail autour de la pratique de la danse à l'école à l'échelle régionale (rencontre sur 3 jours pour 80 participants à partir de décembre 2016),
- Finaliser le site Internet du PREAC et mettre en place une newsletter,
- Poursuite de la dynamique impulsée par la Belle Saison.

Elise Denier – Chargée d'actions culturelles à Onyx, Saint-Herblain

Les objectifs de ces 2 journées de rencontres sont :

- la transmission d'informations,
- la mise à jour des connaissances de chacun sur les réformes éducatives récentes,
- l'échange et le débat sur les questionnements et idées liés à ces réformes,
- la présentation de projets et des témoignages croisés.

LES PRIORITES DE LA DRAC EN MATIERE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE CADRE DE LA REFORME

Cécile Duret-Masurel, Conseillère et Chef du service Education artistique et culturelle à la DRAC des Pays de la Loire
Cecile.Duret-Masurel@culture.gouv.fr

Comment l'Etat peut-il être facilitateur des projets EAC sur les territoires (dispositifs, ressources, financement) ?

CREATION ET OBJECTIFS DU PEAC

Les politiques d'éducation artistique et culturelle sont des politiques partagées portées à la fois par l'État (Ministère de la Culture, Ministère de l'éducation nationale, Jeunesse et sport, etc.), les collectivités territoriales, et de très nombreux acteurs relevant de champs et de cultures professionnelles variées... Les acteurs sont multiples sur le territoire et dépassent le champ strict de l'éducation nationale.

L'instauration du PEAC fait suite à une réforme de 2013, mais attention à ne pas circonscrire cette réforme uniquement au champ de la scolarité. Le PEAC désigne un processus jamais achevé de sensibilisation à l'art et à la culture dont tous les enfants doivent pouvoir bénéficier, sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Cette notion se développait déjà depuis les années 2000, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs et notamment le développement de propositions artistiques et culturelles sur les territoires (avec un renforcement du soutien des collectivités, et l'implication grandissante des acteurs culturels).

NB : l'irrigation du territoire national en la matière est loin d'être équitable encore aujourd'hui ; nous observons des « zones de plein » et des « zones de vide » à l'échelle nationale, des disparités et discontinuités dans l'offre, tant géographiquement que selon les champs divers que recouvrent l'art et la culture.

Le PEAC est ainsi lié à une politique de territorialisation ; il est indispensable de travailler à l'échelle d'un territoire de vie en partant du prisme de l'enfant et du jeune : comment va-t-il appréhender le champ de l'art et de la culture à cet endroit ?

L'évolution de l'EAC a rendu obsolète l'idée d'un simple partenariat-binôme entre enseignant et artiste. Si celui-ci est toujours nécessaire, il se doit d'être intégré à une politique plus large désormais. Le Ministère de la culture défend la nécessité de travailler de façon plus globale, de repenser la démocratisation culturelle, en utilisant l'EAC comme levier. Le PEAC répond donc aussi à des évolutions dans le champ des politiques culturelles.

2011 : expérimentation nationale des PEAC sur une dizaine de territoires (Saint-Nazaire et Laval en région notamment).

2013 : officialisation des PEAC.

3 AXES PRINCIPAUX DEFENDUS PAR LA DRAC EN MATIERE DE POLITIQUE D'EAC

- Développement d'une politique partenariale et territoriale avec les services de l'Etat (rectorat, politique de la ville, enseignement supérieur...) et les collectivités territoriales,
- Soutien à la mise en œuvre et au développement des politiques des publics,
- Soutien à la formation des acteurs de l'éducation artistique et culturelle (champ culturel, de l'éducation nationale...).

2013 : la DRAC met en place, avec le Rectorat, un comité régional de pilotage de l'EAC. L'idée est de rassembler les collectivités principales du territoire pour travailler à une cohérence globale de l'offre, donner une priorité à l'accompagnement des collectivités territoriales, définir des territoires prioritaires (en milieu urbain, il s'agit de la géographie de la politique de la ville ; en milieu rural, un travail a été mené par le DEPS (Département des études de la prospective et des statistiques) au Ministère de la culture pour définir une liste des communes rurales prioritaires sur le territoire national, où les jeunes sont susceptibles d'être plus nombreux, dans des conditions socio-

économiques défavorisées... Ce 1^{er} inventaire a fait l'objet de discussions dans le cadre du COPREAC et de concertations entre services de l'État et collectivités en région.

- Cf. **Carte 2016** (non prescriptives) sur le site de la DRAC :
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Politique-et-actions-des-services/Education-artistique-et-culturelle>

Ainsi, 43% des communes rurales régionales sont considérées comme potentiellement prioritaires. Il est nécessaire de croiser ces cartes avec d'autres indicateurs pour définir au mieux les territoires d'action de l'EAC (il est possible d'avoir un territoire socio-économiquement défavorisé mais où les politiques culturelles sont plutôt bien développées).

GRANDS PRINCIPES DE CES CONTRATS ET CONDITIONS DE SOUTIEN DE LA DRAC

- Le projet doit respecter les 3 axes de l'EAC :
 - Fréquenter des œuvres, des artistes /professionnels de l'information et des lieux culturels
 - Rendre possible une pratique
 - Permettre l'appropriation de connaissance par les jeunes (par le biais d'enseignants formés !)
 - Prendre en compte l'enfant/le jeune dans ses différents temps de vie
 - Rechercher une cohérence (entre les propositions des acteurs culturels/éducatifs et celles des politiques publiques) et une diversité des champs d'application
 - Rechercher l'équité territoriale
- Volonté de mise en place d'un service des publics territorialisé (prise en compte de l'ensemble de la population du territoire en s'adressant aux enfants et aux jeunes).

ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS

En quoi consiste plus précisément l'aide de la DRAC dans le cadre d'un contrat éducatif de territoire ?

Apport financier non négligeable (voir l'échelle d'aides proposées), autour de 30 000€ pour un territoire intercommunal

+ accompagnement technique (mobilisation d'autres services de l'état, missionnement de structures, aide à l'appel à projets pour des résidences...)

+ conseils pour savoir auprès de quels acteurs locaux on peut se tourner afin de créer des partenariats

+ accompagnement individualisé dans la mise en œuvre du projet (structuration du projet, convaincre les élus sur les enjeux, conseil en équipement...)

+ etc...

Combien de temps prend la phase de diagnostic et la mise en place d'un tel contrat ?

Cela dépend de chaque territoire, de sa capacité à s'emparer de ces nouvelles dispositions. Actuellement on observe une phase d'accélération. L'EAC est devenue une priorité du Ministère mais aussi des collectivités.

Disparités en termes de compétences aussi selon les territoires.

Il n'existe pas de temporalité précise.

NB : la DRAC pressent certains territoires d'actions prioritaires mais les collectivités peuvent aussi d'elles-mêmes solliciter la DRAC.

Marie-Christine Delaunay-Felix – Directrice du Service Réussite éducative, Direction de l'éducation, Ville de Nantes

Marie-Christine.DELAUNAY-FELIX@mairie-nantes.fr

Présentation du Projet Educatif de Territoire (PEDT) « Bien grandir à Nantes » 2014-2020 et mise en perspective par rapport à la thématique globale.

Il est important de rappeler la notion de « coéducation » sur nos territoires, faisant collaborer tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, les structures culturelles, les collectivités territoriales, l'éducation nationale, les partenaires éducatifs... Insistons sur l'idée d'un travail collaboratif.

Aujourd'hui, nous sommes dans une expérimentation, une innovation et une évaluation constante autour de la question suivante : qu'est-ce que la réussite éducative ?

- Cf. Film de présentation du PEDT de la Ville de Nantes
<https://vimeo.com/129410210>

ENJEUX

- Réduire les inégalités territoriales et sociales,
- Prendre en compte les adolescents et leurs besoins spécifiques (orientation professionnelle, lutte contre le décrochage scolaire, pratiques de loisirs...),
- Assurer une cohérence éducative entre les 3 temps de l'enfance (scolaire, périscolaire, extrascolaire),
- Mettre en œuvre les conditions d'une citoyenneté collective.

OBJECTIFS

- Créer un environnement propice à l'épanouissement de l'enfant et du jeune,
- Favoriser l'autonomie et l'ouverture culturelle,
- Valoriser les compétences des parents,
- Permettre la découverte de pratiques artistiques, culturelles et sportives tout en structurant l'offre,
- Réduire la fracture numérique,
- Permettre l'appropriation de son territoire et d'une culture,
- Mettre en place une logique, une cohérence, entre les 3 temps de l'enfant (découvertes complémentaires et/ou nouvelles),
- Faire que chacun se sente autorisé, légitime, à se confronter à l'art et à la culture et se forger un esprit critique, une culture personnelle et éclectique,
- Valoriser la pratique de chacun,
- Etc...

MISSIONS

- Coordonner les propositions pour garantir l'équité et la transparence : ne pas rajouter de l'inégalité (quand certains enseignants sont très dynamiques sur le plan culturel et d'autres moins par exemple). Il existe une commission par domaine thématique pour vérifier cela.
- Attention particulière portée sur l'articulation entre les 3 temps de l'enfant, veiller à ce qu'un enfant ne décroche pas de lui-même.
- Rendre l'offre plus accessible et mettre en place une politique tarifaire lisible et cohérente.
- Prendre en considération les projets d'écoles.
- Inscire les écoles dans les projets culturels de territoires.

QUESTIONNEMENTS

Comment d'une réforme imposée à tous (qui a bouleversé les manières de faire, les relations entre les acteurs...) la Ville de Nantes adapte un projet à son territoire ? Quelle est la démarche, au-delà de cette réforme, pour mettre en place un projet en direction de l'enfant ?

Le projet actuel se décline sur 11 quartiers nantais, selon leurs spécificités propres (population, ressources...).

Lorsqu'il s'agit d'un territoire excentré, il faut penser à faciliter les transports, à faire se déplacer les établissements culturels, les artistes... Il est important par ailleurs de définir des priorités d'actions selon les âges/cycles lors de la construction du projet.

Comment s'assurer de l'efficacité d'un parcours ?

Se laisser du temps. Un parcours se déroule tout au long de la vie.

Travailler avec la communauté éducative, les enfants, les parents, les acteurs culturels : être à l'écoute, se remettre en question, évaluer les actions menées, faire des propositions adaptées à la population en restant vigilant, prendre en compte absolument les remarques de chacun.

Comment gérer l'offre sur un territoire ?

Attention à la surabondance d'offres sur certains territoires, donnant lieu à une certaine saturation. Les écoles de territoires très dynamiques ne savent parfois plus que choisir tant l'offre est grande. Tandis que d'autres établissements, à quelques dizaines de kilomètres, se trouvent dans un désert d'offres et réclament des propositions...

Dans le cadre du chantier mené pour identifier les priorités pour la ville de Nantes dans son PEAC, la volonté d'équilibrer l'offre culturelle auprès des écoles nantaises a ainsi été l'un des points clés.

Aujourd'hui, les 113 écoles nantaises s'emparent de l'EAC !

PEDT NANTES >

Menu annuel => repenser les incohérences et surabondances : que peut-on proposer aux écoles nantaises ?

A la carte => construire un projet sur mesure sur un territoire, développer une offre « avec » les publics et non seulement « pour » les publics.

- Cf. Film EAC Nantes (dans les écoles)
- Cf. Nantes.fr > Education :
<http://www.nantes.fr/home/ville-de-nantes/enfance/education/evaluation-de-la-reforme-des-ryt.html>

ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS

Comment s'illustre concrètement la complémentarité entre temps scolaire et périscolaire ?

Les activités périscolaires sont mises en place en fonction de ce qui se fait ou s'observe sur le temps scolaire.

Par exemple, les enseignants constatent des difficultés de langage... des activités proposées par les bibliothèques/ médiathèques peuvent être mises en place pour enrichir les jeunes sur ce point. Autre exemple : le sport pratiqué en classe est le basket, les animateurs périscolaires vont penser à une autre activité, complémentaire.

L'idée est d'apprendre à travailler ensemble (animateurs et enseignants) et de commencer par de petites choses.

Penser la mise en place de formation d'acteurs réunis (enseignants, animateurs, médiateurs...)

- « *On ne peut pas faire de parcours si l'on ne sait pas avec qui l'on marche* »

Remarque :

Ne doit-on pas laisser aussi du temps aux enfants... Le temps de rêver, de s'ennuyer ?!

Comment aménager ce temps ? Pensez l'espace et les équipements, mais laissez une certaine liberté au jeune, de choisir ce qu'il souhaite découvrir, par lui-même. Le PEAC a un peu changé cela et laisse peu de place à ce temps peut-être important aussi...

Repères théoriques, méthodologiques et outils + travail en atelier

▪ VILLE DE MURET (31)

TEMPS 1 : PRESENTATION DU PEAC DE MURET

Contexte géographique, social et politique :

Muret 26 000 habitants, 13 min en TER Toulouse.

Une ville attractive. Patrimoine identifié : C Ader, bataille de Muret.

Le Muretain Agglo : première intercommunalité après la métropole Toulousaine – 95 000 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Des répartitions de compétences communales/intercommunales concernant le scolaire et le périscolaire.

Des passerelles avec le département : dispositif Danse à l'école.

Des financements DRAC pour des résidences d'artistes.

Signature du contrat de ville identifiant 8/14 écoles prioritaires et 1 collège prioritaire.

Organisation : un service culturel comprenant un pôle de Rayonnement et d'éducation artistique qui coordonne le PEAC de la ville.

2016-2017 : un enjeu de coordination plus globale sur l'intercommunalité.

Une volonté politique affirmée (élu engagé) > axes transversaux prioritaires définis politiquement et orientant le PEAC et les projets d'établissement. Le discours du maire va quant à lui englober tous les aspects de la politique défendue, incluant les actions EAC.

Les acteurs du PEAC de Muret

Élus référents : conjointement l'élue de la culture et l'élue de l'éducation

Coordination du PEAC : une attachée administrative culture

Les structures municipales culturelles ressources :

- EMEA : 2 professeurs de danse, 2 dumistes, 1 professeur de théâtre
- Médiathèque et cyber-base
- Office de Tourisme
- Plateforme d'Art
- Service spectacle vivant
- Musée

Les structures municipales et intercommunales éducatives et du secteur de l'animation ressources :

- Coordinateur jeunesse petite enfance
- 1 intervenant « informatique »
- 2 agents filière sportive
- 1 agent de la police municipale

Les écoles cibles participantes :

- 14/14 écoles
- 1/2 collège participe sur des projets ciblés
- 2/3 lycées sur des projets ciblés

Collaboration avec l'IEN et les conseillers pédagogiques.

Des Artistes intervenants en 2015/2016 :

Cie Oto Matic : (musique théâtre) création « Animalement votre » spectacle musical comique jeune public, atelier sur le thème de nos différences et de nos points communs. Restitution prévue en mars 2016.

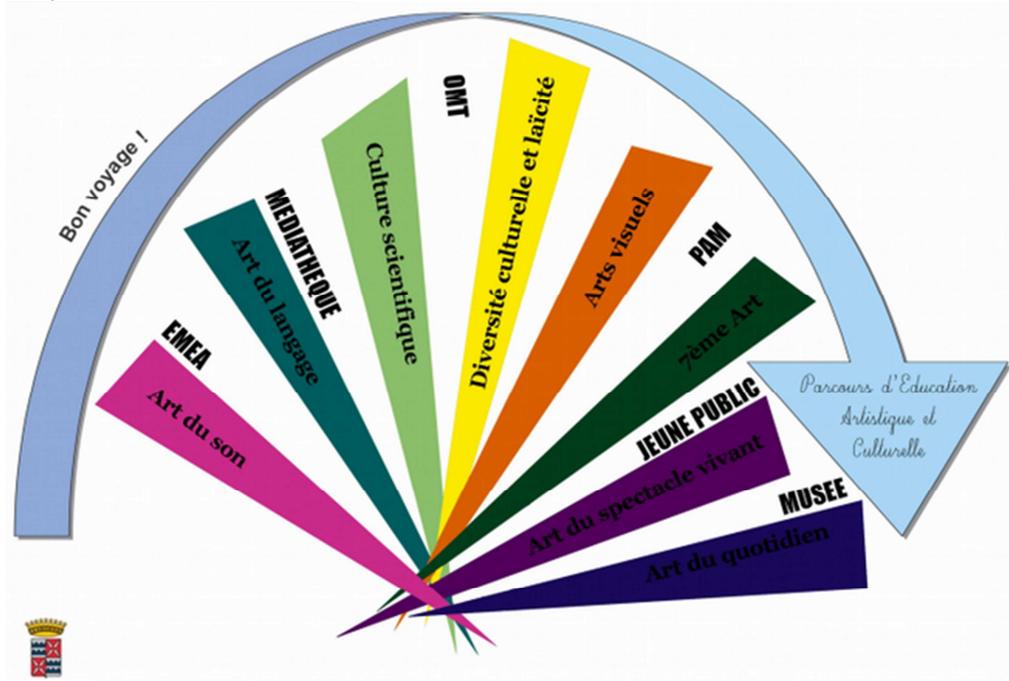
- Odile Fuchs : (art contemporain, en partenariat avec la DRAC) je crée des œuvres qui prennent place dans les espaces de la vie quotidienne urbaine. Restitution prévue en 2016 sur « le sentier fleuri des arts et des inventions », quartier Maïmat.
- Cie Empreintes : (dispositif « danse à l'école ») l'objectif étant de partager, d'ébaucher une définition de la notion de « vivre ensemble » à travers le corps, le geste et le son. Spectacle le 6 avril 2016 et déambulation spectacle prévu pour le festival Hermanamiento en juin 2016.
- Cie La Baraque : (danse) nous sommes tous l'étranger de quelqu'un... Ces interrogations offrent une ouverture, permettant à chacun de se remettre en question, d'élargir sa vision du monde et ses habitudes, tout en affirmant avec force son identité, tout en construisant ses différences...
- Cie Samuel Mathieu : (danse) « Kid Skill » (Kids : enfant, Kill : tuer, Skill : compétence) n'avez-vous pas eu, enfant, cette sensation euphorisante d'être invincible ? Cette insouciance qui révèle ce sentiment d'immortalité, d'insolence, une arrogance si séduisante... souvenez-vous...
- Cie La Trame et association Les Grands espaces : création Cinébambini, éducation à l'image, réalisation d'un film.

Des scientifiques intervenants :

- J.M. Sor pour l'entomologie, « découverte du Papillon croesus »
- M. Buzzi naturaliste pour l'ornithologie, création avec les scolaires d'un centre d'interprétation des oiseaux de notre territoire.

Des partenaires privilégiés : le cinéma Véo, le Cirque Aïtal, l'ETO et l'Octan.

Proposition PEAC 2015-2016



Domaines d'action : arts du son, art du langage, culture scientifique, diversité culturelle et laïcité, arts visuels, 7^{ème} art, art du quotidien, spectacle vivant.

Propositions de multiples projets ensuite selon les cycles (1, 2, 3), dont des projets phares à chaque fois, et projets de sensibilisation > catalogue de proposition selon les tranches d'âge.

Ex : « Danse à l'école des petits », « Découverte du cinéma d'animation en volume »...

NB : un enseignant peut proposer un projet propre qui l'intéresse, hors catalogue ; s'il est cohérent, la commission PEAC va alors réfléchir à intégrer la proposition dans son catalogue de l'année N+1.

Mise à disposition des enseignants d'un dossier pédagogique selon le projet qu'ils ont retenu.

Les projets phares font l'objet de plus ou moins 10 séances en général, avec une restitution auprès des autres classes.

Les conseillers pédagogiques sont garants du nombre de projets par école en fonction du rythme des projets éducatifs et du projet d'école. Le pôle de rayonnement et Éducation Artistique de la Ville portant une attention plus particulière à l'équité (au moins 1 ou 2 projets phares par école...) et un accès à l'ensemble des disciplines tout au long de la scolarité.

NB : tous les projets sont gratuits !

Actions périscolaires et extrascolaires : centre de loisir, sport, informatique, CLAE, jumelages

- Cf. Guide des dispositifs d'accompagnement éducatif de la ville de Muret pour ses écoliers

TEMPS 2 : DEMARCHE DE CONSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE A MURET

Une volonté politique portée par une collectivité territoriale

Un diagnostic pour une proposition adaptée et évolutive

La fixation des objectifs et l'identification des acteurs du projet

Un calendrier et un rythme annuel

Une communication adaptée

Fixation des objectifs

Rappel du référentiel de l'arrêté publié au BO 16 juillet 2015 du PEAC (Éducation /culture)

Les trois principaux objectifs du parcours sont :

- "diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine" ;
- "articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'EAC" ;
- "donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part".

Il est rappelé que "la réforme des rythmes scolaires ouvre l'offre d'activités périscolaires auxquelles les élèves peuvent avoir accès, dont une part s'inscrit dans le champ de la culture artistique". C'est pourquoi, "l'articulation entre l'enseignement dispensé sur le temps scolaire et les activités du temps périscolaire pourra s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif, en particulier le projet éducatif territorial (PEDT) qui permet aux acteurs concernés d'assurer une cohérence dans les activités proposées aux élèves et une continuité éducative, avant, pendant, et après la classe". "L'enjeu du partenariat est d'aboutir à un projet éducatif partagé et construit ensemble, au centre duquel se trouve l'enfant", insiste le texte. Pour cela, "l'organisation de formations communes associant personnels de l'éducation nationale et partenaires autour de la démarche de projet est particulièrement importante pour la réussite des partenariats sous leurs différentes formes, qu'ils soient pérennes ou ponctuels", lit-on également.

Application à Muret

Choix du temps pertinent > temps scolaire : garantir l'égalité d'accès de l'enfant et répondre à un besoin d'élargissement des domaines artistiques abordés à l'école (ne pas découvrir qu'un domaine artistique).

Réflexion avec les professionnels du périscolaire pour une cohérence et une continuité des activités proposées.

Cibles évolutives

Année N > écoles élémentaires + CLAE (sur un projet particulier)

Année N+3 > idem + collège (passerelle CM2/6è) + lycée (séance de théâtre)

Rattachement à des dispositifs départementaux, académiques (expertise, accompagnement des enseignants, collaborations), à la DRAC (pour cohérence territoriale) sur temps scolaire, périscolaire, extra-scolaire.

Garantir la cohérence d'un parcours tout au long de la scolarité

Notion de parcours > cibler par tranche d'âge, diversité des disciplines, limiter le nombre de positionnements par établissement (5 choix retenus max.), cohérence par rapport aux projets d'écoles et aux rythmes pédagogiques, ce sont les établissements et les médiateurs qui construisent le contenu de leur intervention, construction de ressources (dossiers pédagogiques) par le médiateur, thématique travaillée en amont et en aval des rencontres pour assurer un suivi.

Fixation du rythme de travail et du calendrier annuel

Un rythme en année Scolaire coordonné avec le rythme de vie des projets d'écoles et le vote des budgets et des programmations a été proposé.

Janvier à Avril : programmation de l'ensemble des structures municipales et intercommunales des propositions pour l'année scolaire à venir.

Mars : vote des budgets de l'année en cours.

Avril : centralisation des propositions, remaniement sous forme de fiches types de présentation.

Fin avril : validation des élus référents et discussions avec le conseiller pédagogique.

Mi-mai : réunion de bilan de l'année écoulée et de présentation des propositions au comité de pilotage et remise d'un tableau de positionnements.

Mai-juin : validation de la programmation en conseil municipal.

Juin : rencontres pédagogiques pour les projets débutant en septembre/octobre et ayant fait l'objet d'un arbitrage le cas échéant.

15 septembre : date butoir pour la remise des propositions de positionnements par école (avec l'ensemble des classes).

Avant les congés d'octobre : mise en adéquation de l'offre et de la demande > Arbitrages et sélections sur propositions des responsables de chaque projet, avec l'élue, le conseiller pédagogique et la coordinatrice du PEAC + Réunion en comité de pilotage : présentation des positionnements validés, des orientations de l'année, des modalités pratiques de prise de créneaux, d'organisation et de suivi des projets phares...

Suivi et évaluation

Rappels 3 fois par an (programme des animations à venir, réservations de créneaux, lien avec le service éducation pour les transports).

Invitation à l'ensemble des expositions/restitutions, des acteurs du COPIL.

Capitaliser quantitativement et qualitativement.

Documents partagés entre les services.

Centralité des questions/réponses.

Planning de suivi des projets phares.

Pas encore de système d'évaluation locale. Commission réunie pour faire le point quant à la direction originelle donnée par l' élu et la réalité du terrain, analyse des retours des écoles.

TEMPS 3 : ATELIER AUTOUR DES « A PRIORI »

Travailler en trinôme par corps de métier (éducation, médiateurs culturels, collectivités territoriales) autour des « a priori » :

Comment êtes-vous perçu ? Quel est selon vous le principal a priori de la part des autres acteurs culture/animation/éducation social ?

Identifier les principales qualités et le rôle dominant des autres acteurs d'un PEAC : service culturel, service éducation, service animation, conseillers pédagogiques, directeurs d'école et enseignants, artistes ou intervenants extérieurs, DRAC, élus.

Atelier d'animation/atelier culturel : faut-il distinguer ?

Intervention d'associations et d'artistes : faut-il distinguer ?

Enseignements artistiques réalisables sur le temps périscolaire, en TAP ? Mettre à disposition du personnel qualifié municipal dans les écoles ou dans les CLAE ?

Ex : redéploiement d'un professeur de musique ou d'un professeur de danse ?

Prise de parole des « collectivités territoriales » :

A priori : ne servent pas à grand-chose, très procéduriers, lents, rythme calendaire compliqué à faire coïncider, ne connaissent pas le terrain, ne servent qu'à donner des sous.

Qualités des médiateurs : experts, guides, ressources, acteurs de terrain, dans l'action, à la pointe dans leur domaine.

Qualités des conseillers pédagogiques : traducteurs du programme scolaire, connaissent le terrain scolaire, relais entre collectivités et enseignants.

Atelier d'animation/atelier culturel : faut-il distinguer ? Les 2 sont différents, question de la forme et du fond... Définir les objectifs et choisir le plus pertinent. L'un n'est pas mieux que l'autre, ils sont différents. Distinguer sans opposer.

Prise de parole des « conseillers pédagogiques » :

A priori : représentants de l'institution, porteurs des orientations politiques, exigeants sur les projets, empêcheurs d'initiatives, sans moyens financiers.

Qualités des médiateurs : complémentaires, à l'écoute, experts, traducteurs, passeurs qui mettent en lien, travaillent en réseau, demandeurs de formation en lien avec les projets culturels en direction des enseignants.

Qualités des collectivités : grande capacité d'adaptation (car soumis aux choix politiques), soucieuses de répondre aux attentes (même si parfois le langage employé n'est pas le même : contresens et quiproquos), volonté à faire aboutir les projets.

Rôle de la DRAC : clarifier la place et le rôle de chacun dans le cadre des PEAC, garantir la notion d'équité, relais de ressources activables.

Rôle de l' élu : garantir le respect des orientations politiques votées.

Intervention d'associations et d'artistes : faut-il distinguer ? C'est plutôt le projet et sa validité qui importent, plus que cette opposition. Voir le projet dans sa globalité, sans distinguer l'association des personnes.

Prise de parole des « médiateurs culturels » :

A priori : « cultureux », élitistes, exigeants, déconnectés de la réalité des autres métiers, en retard ou en avance, peu adaptables, farfelus et décalés, hors-cadre, propositions chères concernant peu de monde, utopistes, voient très (trop) grands.

Qualités des enseignants : garantir l'équité, ressources insoupçonnées, transmission, connaissance de l'enfant, capacité à développer de nouvelles pratiques pédagogiques et à réinvestir les parcours proposés, garantir la pédagogie et la cohérence des projets.

Qualités des collectivités : capacité à identifier les ressources d'un territoire, propositions ludiques, réactivité, exigence artistique (peu structurée toutefois), prise de risque, relation plus affective avec les enfants, lien avec la famille, ouverture, proximité avec leur public, accompagnent l'épanouissement personnel de l'élève.

Redéploiement d'un professeur de musique ou d'un professeur de danse ? Possible mais difficile. Pas dans n'importe quelle condition. L'enfant n'a pas toujours envie et ça ne se passe pas toujours bien. Il faut trouver un autre positionnement. Réfléchir à la manière de faire pour que ce soit confortable et bien vécu par tout le monde. Un intervenant seul face à un groupe qu'il ne connaît pas, dans un contexte inhabituel = situation problématique... Un binôme intervenant-animateur semble indispensable. On peut aussi imaginer que l'intervenant est déjà venu sur le temps scolaire en atelier/rencontre, connaît le groupe et que son intervention périscolaire permet d'établir un lien cohérent.

- Cf. Annexe envoyée par Myrto Andrianakou - Présentation de Céline Millet :
« Mise en œuvre d'un Parcours de territoire d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) dans le cadre d'un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) »

RESIDENCE DE SENSIBILISATION A LA DANSE DANS LE GRAND BELLEVUE, DE LA GENESE A LA MISE EN ŒUVRE : TEMOIGNAGES CROISES

Anne-Pascal Marquet-Seynhaeve, chef de projet EAC – Direction de l'éducation, Ville de Nantes
Catherine Sylvestre, chargée du développement et de l'action culturelle - DAC, Ville de Saint-Herblain
Maud Miroux, danseuse – Cie Ouragane

MISE EN PLACE DU PROJET

Volonté politique de travailler ensemble sur le territoire du Grand Bellevue (quartier prioritaire réunissant 2 villes : Saint-Herblain et Nantes).

Dans le cadre du PEAC, une résidence commune a ainsi été imaginée et mise en place. Un cahier des charges partagé entre les deux villes et la DRAC a été établi (ciblant les écoles maternelles dans un premier temps). L'idée était de sensibiliser les enfants sur les 3 temps qui rythme leur vie à la danse contemporaine, leur permettre d'aboutir à un jugement esthétique, favoriser la rencontre avec des artistes...

Un appel à projet national avec des objectifs définis a ensuite été lancé et c'est la Cie Ouragane qui a été retenue et accueillie en résidence.

Budget du projet : 23 000€ (Villes + DRAC)

Janvier 2016 : début du projet

Fin mai 2016 : fin du projet (prévue fin avril au départ)

ADAPTATION CONSTANTE

Une fois le cadre du projet posé, l'adaptation a été permanente (tout en gardant le cadre principal). La difficulté face à ces changements est de bien communiquer entre les 2 villes et avec la Cie. Il a donc fallu à un moment donné déterminer ensemble les points qui ne pourraient pas bouger (ateliers de pratique de danse pour les différents publics = résidence de « sensibilisation ») et les points plus flexibles.

LES 3 TEMPS DE L'ENFANT

- Volonté, sur une période déterminée, de proposer des activités danse sur les différents moments de la vie de l'enfant.

Temps scolaire :

13 classes concernées dans 2 écoles différentes (et finalement pas que des maternelles).

5 ateliers de danse ont été programmés pour chaque classe (parcours : 3 ateliers, le spectacle « Pince-moi je rêve » puis encore 2 ateliers).

Dès la 1^{ère} semaine du projet, les 13 classes font chacune 2 ateliers de danse.

Le mercredi après-midi a lieu une formation pour les enseignants (certains ont donc commencé les ateliers sans rencontrer les danseuses en amont ; tous les enfants savaient toutefois pourquoi la Cie intervenait et comment allait se dérouler le projet). Faire la formation une fois le « mouvement » lancé a plu à la Cie. La complexité ici était de mêler des publics différents qui ne se connaissaient pas (maternelles, élémentaires, villes différentes...). La formation ne durait que 3h (2h de pratique puis 1h d'échange) : que proposer ? Comment nourrir les enseignants (de niveaux différents) ?... La Cie a fait une proposition de sensibilisation abordant des jeux d'espaces, de rythmes... à réinvestir avec les enfants. L'objectif était de permettre la mise en relation des 2 écoles (proposer des correspondances, la création d'abécédaires de la danse à s'échanger...). Certains enseignants n'ont pas adhéré à cette formation : ne s'attendaient pas à de la pratique et ne se projetaient pas sans la présence des élèves et en mettant en jeu leur propre corps. La discussion a été nécessaire pour permettre de continuer le projet et de construire ensemble le parcours malgré tout.

Construction progressive d'un duo avec l'enseignant.

La diffusion du spectacle « Pince-moi je rêve » était souhaitée à Onyx mais cela n'a pas été possible pour des raisons de calendrier. Il a fallu trouver un autre lieu, différent aussi de l'école : une salle polyvalente de Saint-Herblain (même lieu pour tous et accessible à tous).

Lors des ateliers en classe avant-spectacle, un travail a été mené sur la marionnette et la manipulation (marionnette corps ou objet), sur la ritournelle (comptines), sur la transformation (papier), sur le décor (papier) et sur le fil (lien, rapport petits-grands).

Après le spectacle, l'idée était de mettre en place des ateliers ouverts : pas de restitution pure, mais une ouverture aux familles pour donner à voir les enfants dans un atelier de pratique de danse et en mêlant les 2 écoles.

Constat : aucun lien ne s'était mis en place entre les 2 écoles. L'idée a alors été de privilégier la rencontre entre au moins 2 classes de la même école, en invitant les parents à participer.

La grève a eu pour conséquence de retarder l'échéance du projet. On ne sait pas à l'heure actuelle si les enseignants poursuivent la démarche et partagent entre classes leurs expériences.

La nouvelle idée (en cours) est d'installer une correspondance entre la Cie et les élèves, avec des propositions d'observations, de créations. Les ateliers ouverts restent toutefois à l'ordre du jour pour clôturer le projet en mai.

- 340 élèves ont été touchés par ce dispositif, dans le cadre scolaire.

Temps périscolaire :

Toujours conjointement sur les villes de Saint-Herblain et Nantes.

Atelier « invité » : l'idée était ici d'identifier des ateliers existants sur le territoire en soirée (sur la même semaine que les ateliers scolaires) pour que les 2 danseuses de la Cie s'y intègrent le temps d'une soirée. Celles-ci ne menaient pas l'atelier mais participaient, au même titre que les enfants, en suivant les consignes des animateurs (qui avaient élaboré leur séance autour des thématiques du spectacle). Cela a permis aux artistes de retrouver des enfants déjà connus dans les ateliers du temps scolaire.

Temps libre (extrascolaire) :

Ateliers Petite enfance le samedi matin.

Ateliers le mercredi après-midi dans les centres de loisirs : 4x2h > en demi-groupes : 1h de danse avec les artistes + 1h d'atelier avec l'animateur + goûter en commun (ex : fabrication marionnette - animateur + manipulation marionnette - artiste).

QUESTIONNEMENTS-PROBLEMES RENCONTRES

Comment communiquer sur le temps extrascolaire ?

Difficulté de l'accompagnement quand l'intervenant est seul (sans médiateur/animateur) sur un atelier.

Difficultés de trouver un lieu approprié à la pratique.

Pourquoi ne pas s'associer à une structure culturelle pour répondre à ces difficultés ?

La Ville de Nantes a plutôt l'habitude de se tourner vers les diffuseurs présents sur le territoire... A Saint-Herblain, il y a un échange entre enseignants et la collectivité sur le déroulé du projet une fois en cours et c'est ce qui tient lieu de médiation. L'accompagnement sur le terrain s'effectue par l'intervenant et la directrice à l'action culturelle de la Ville éventuellement.

Qu'est-ce qui fait la réussite d'un tel projet ?

Entre autres, des semaines complètes de travail pour la Cie, presque 24h/24h. Immersion totale et mise à profit des temps informels pour comprendre les rôles et responsabilités de chacun. Temps informels constructifs pour le projet, renforce la qualité de sa mise en œuvre. La résidence met en place une situation de totale disponibilité. Présence à la fois artistique et impromptue. Le projet vit ainsi constamment sur le temps de son exécution.

Remarques :

- Ce projet peut être vu par tous comme un laboratoire d'expérimentation, avec des choses qui fonctionnent et les points à améliorer.
- Mettre en jeu son corps est souvent compliqué pour certains enseignants lors des formations. L'observation (pour les réticents) fait toujours partie de la formation. NB : certains enseignants se retrouvent là sans l'avoir choisi.
- Tous les enseignants/ATSEM, dans les ateliers en classe ensuite ne s'investissent pas non plus de la même manière (dansent ou restent en retrait...). Le contrat doit être clair dès le cahier des charges quant au rôle de l'enseignant dans ce type de projet. Lors d'une intervention en classe d'une personne extérieure, les

enseignants ne savent pas toujours bien comment se positionner. Il faut aussi savoir les guider et les mettre à l'aise, en confiance.

- Un rapport de force s'instaure politiquement par un certain enjeu de négociation. On part d'une volonté politique de solliciter des établissements scolaires dont la motivation/le temps disponible/etc... n'est pas nécessairement à la hauteur des ambitions de la collectivité. Le projet étant toutefois intégré dès la rentrée scolaire dans le projet de l'établissement.
 - Enseignants qui n'ont pas fait fonctionner les binômes : contraintes de temporalité vraisemblables (janvier-avril = très court pour mettre en place un échange réel).
 - Quant à l'évaluation, la frustration est souvent de mise, il n'est pas évident immédiatement de connaître les répercussions d'un tel projet.
 - Le plan de formation au départ se bâtit toujours par anticipation pour des éléments qui sont encore très flous à cette période (quelles écoles, quels intervenants...). Comment réfléchir en amont pour aider les intervenants futurs par exemple à avoir une lecture du projet, des acteurs... pour entrer plus facilement dans le dispositif en cours ?
 - Le format d'1h d'atelier semble adapté à tous les âges.
- Projet ambitieux avec des points positifs et négatifs, mais quoiqu'il en soit une cible atteinte, les enfants ont été ravis du projet.

Dans le travail avec les enfants, plus facile de s'adresser d'abord aux enseignants et donc sur le temps scolaire ; on constate qu'il est beaucoup plus difficile d'agir sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Il est très difficile de mutualiser les énergies pour impliquer les familles.

Conseil : entrer en contact avec les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP - CAF) dont le travail est d'activer les réseaux parents-enfants.

L'idée est peut-être aussi d'éviter d'employer le vocabulaire culturel (référence à l'artistique, par exemple) dans la proposition de projet et de rester plus généraliste dans la communication autour de la proposition au départ car cela peut effrayer.

Peut-être aussi que l'école maternelle, qui sollicite souvent l'implication des parents est plus propice aux actions justement parce que les parents sont habitués à être sollicités. Les propositions extérieures créent plus de réticences.

Il faut peut-être trouver des concepts qui rassemblent parents et enfants et qui mixent les publics (pas seulement les habitués, au contraire), en travaillant en réseau et en créant des partenariats divers, à la croisée des compétences et des missions de chacun. L'implication des enseignants peut se faire dans le relai de l'information.

Par ailleurs, on observe une difficulté aujourd'hui pour rencontrer les familles lorsque les élèves viennent à l'école ou au collège en car. Il y a un réel souci aussi sur la question de la parentalité aujourd'hui. Toutefois, les restitutions de projets (présentations publiques de travaux d'élèves au théâtre) parviennent parfois à faire venir des familles qu'on ne voit jamais autrement.

Partage d'expériences menées sur le territoire régional :

- Scénario imaginé par des plasticiens qui a embarqué les familles car sans mise en danger pour les parents : construire un banc (qui avait disparu...). Faire faire autre chose que de l'artistique mais tout de même dans un lieu ou au sein d'un projet culturel semble une piste à exploiter en ce sens.
- En région Centre : mobiliser la population locale en passant par autre chose que la mise en scène du corps mais sous la direction d'une Cie ou d'un artiste malgré tout.
- Sur l'année, en classe de maternelle, une musicienne intervient : « Musique en herbe » et propose l'ouverture de l'atelier aux parents pour finalement procéder à des enregistrements et créer un répertoire de chansons et un CD.
- Par le biais d'un collègue, monter un réseau d'adultes dont la langue maternelle est étrangère, on enregistre ces personnes et un artiste propose d'écouter ces langues diverses au sein d'un petit village de tentes itinérants monté pour le projet dans les quartiers. Projet qui permet de valoriser les cultures et de rassembler un public très varié.
- Se rapprocher des « coordinateurs des familles » ou relais info familles (travaillant auprès du coordinateur de la ZEP) dont la mission est de mettre en place des activités avec les familles, organiser des cafés parents...
- Construction d'un projet en cours avec Cie Quartier Nord : sollicite les cafés des parents dans les maisons de quartier et les enfants d'un collège : ateliers d'écriture + récolte de vidéos de témoignages d'enfants en CM2 pour travailler autour de « Qu'est-ce que grandir ? », interroger aussi des élèves de collège (plus grands) et des adultes (parents). Restitution sur scène en fin de projet avec projection vidéo et présence sur scène des acteurs qui le souhaitent.
- Inviter gratuitement l'élève à un concert suite à l'intervention d'une violoniste en classe. L'élève invite ses parents à venir sur un dimanche après-midi pendant les vacances scolaires (politique tarifaire spécifique).

- Proposer aux parents de venir sur le temps scolaires et de voir leur enfant travailler en atelier, pour sensibiliser aussi les parents qui peuvent se rendre disponible.
- Travailler sur l'axe des projets participatifs !

REFLEXION PAR TRINOME D'UN MEME TERRITOIRE : METTRE EN ŒUVRE SUR SON TERRITOIRE UN PROJET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT

A partir de projets déjà en place ou à mettre en place au sein de votre collectivité, proposer un support et des étapes clés pour la réussite d'un projet de PEAC :

DIAGNOSTIC >

- Analyser les priorités, les orientations et/ou le cap politique d'un PEAC sur le territoire
- Observer le contexte géographique et social (enjeux, freins, compétences...)
- Identifier les ressources artistiques et culturelles présentes sur le territoire

ECRITURE DU PROJET >

- Etre force de proposition pour l'écriture du projet qui sera validé politiquement et qui pourra donner lieu à des conventionnements transversaux
- Présenter les acteurs du projet (chef de projet, élu référent, rôle et missions de chacun...)
- Lister les cibles de l'année N et se projeter à N+3
- Dessiner et définir l'éventail des secteurs artistiques d'interventions et celui des ressources
- Proposer des solutions (face aux budgets contraints...)

MISE EN ŒUVRE SUR UN CALENDRIER >

- Fixer les étapes de construction et de mise en œuvre d'un PEAC sur un calendrier de travail, en l'adaptant au territoire
- Validation politique du projet général
- Réunion d'orientation, de présentation du projet
- Temps de programmation et d'échanges entre les médiateurs, les animateurs et avec les artistes, les associations...
- Centralisation par le chef de projet des propositions et temps des validations politiques
- Temps de concertations du chef de projet avec le conseiller pédagogique référent
- Présentation du PEAC aux cibles
- Date butoir des choix pour les cibles
- Arbitrage des choix
- Réunion de communication des positionnements validés
- Réunions pédagogiques
- Bilan, phases d'évaluation

COMMUNICATION ET EVALUATION >

- Proposer un plan de communication adapté aux différentes cibles et étapes du projet
- Faire adhérer tous les acteurs au projet
- Parler le même langage
- Prévoir une méthode d'évaluation qualitative et quantitative

➤ **L'idée est de repartir chacun - où que l'on en soit dans son projet - avec une feuille de route indicative sur la manière de construire un projet de PEAC.**

➤ Cf. Annexe > Support proposé par Céline Millet pour cet atelier (distribué à tous les participants lors de la formation).

VILLE DE SAINT-NAZAIRE

Mise en place d'un PEAC déjà amorcée en amont de la réforme.

Premier diagnostic, état des lieux dès 2012.

Expérimentation d'un projet sur un groupe scolaire de ZEP en partenariat avec 3 structures culturelles (arts vivants et visuels). Englobant tous les élèves de maternelle + élémentaire.

Parcours sur 3 ans.

Trinôme éducation, collectivité, structures culturelles déjà en place.

La réforme de 2013 a simplement accentué cette réorganisation, avec une réelle volonté de sortir d'une offre de catalogue, de construire en trinôme un projet commun et de pallier à un manque repéré de médiation d'artistes (seulement médiation pratique jusqu'alors).

Plusieurs structures culturelles ont donc intégré le projet PEAC à partir de 2013.

Comment généraliser ensuite l'expérimentation à l'ensemble du territoire ? Une école choisie transmet des axes sur lesquels elle souhaiterait travailler et les structures culturelles font des propositions de médiation sur mesure à partir de cela. Ces axes doivent aussi permettre des liens entre les classes, et que les animateurs des temps péri-éducatifs s'en emparent...

C'est aujourd'hui un travail sur le temps familial qui reste à explorer.

COMMUNAUTE DE COMMUNE - MAYENNE COMMUNAUTE

Beaucoup d'âges multiples sur le territoire (Nord Mayenne).

Politique éducative au cœur des préoccupations de la collectivité, mais manque de clarté quant à la politique culturelle, manque de définition des priorités (territoire non conventionné spectacle vivant).

Dynamique économique plutôt stable.

Capacité des acteurs du territoire à travailler ensemble et à savoir ce que font les autres.

Politique de transport en place très efficace.

Les politiques laissent beaucoup de liberté d'action à leurs agents dans la proposition de projets.

La communauté de communes possède la compétence culture, mais la compétence éducative est plutôt à la charge de chaque commune (PEDT communaux). Sur ce dernier point, la communauté de communes est simplement là pour amorcer des axes d'actions, que les communes décident ou non de s'approprier. Les actions sont donc très segmentées sur le territoire finalement ; et on observe un manque et une demande de cohérence à plus grande échelle.

La DAC ne se saisit pas des projets proposés pour mettre en place un véritable PEAC, un parcours, sur le territoire.

Comment faire sans davantage de budget mais intelligemment ?

Manque du soutien politique.

VILLE DE BOUGUENAI

18 000 habitants.

Secteur enfance périscolaire + centre de loisirs.

Service culturel en lien avec Pianock'tail + médiathèque + école de musique.

Pas de PEAC structuré sur le territoire, mais un PEGT (G pour globale). Seul un tout petit volet concerne le développement des liens avec le service culturel. Quelques projets sont toutefois développés mais qui manquent de cohérence.

L'idée de développer un parcours sur ce territoire pose la question de l'échelle de mise en place (enfance, âges adulte, toute la vie...), de l'équité à garantir, des moyens que l'on peut se donner, de savoir quels acteurs associer à la réflexion ?

Les projets développés chaque année le sont en fonction des affinités des professeurs (et non de l'historique de l'élève, qui peut chaque année plus ou moins bien tomber au cours de sa scolarité).

Volonté de poser un cadre au niveau municipal, avant d'amorcer une discussion avec des partenaires dans le cadre d'un éventuel parcours.

VILLE DE SAINT-HERBLAIN

45 000 habitants. 24 écoles dont 4 en quartiers prioritaires.

Eveils artistiques mis en place depuis longtemps avec différents volets (danse, théâtre, musique).

A partir de 2009, amorce de réflexion pour sortir de l'idée d'un catalogue et amorcer la création de parcours.

En 2013 : signature d'un CLEA + réforme des rythmes scolaires.

Les enseignants peuvent aujourd'hui se positionner sur des domaines (théâtre, art du langage, danse...). Une note d'intention leur est demandée en mars/avril. L'historique de chaque établissement est conservé pour assurer une diversité des domaines découverts par les élèves au cours de leur scolarité. Les intervenants sont ensuite sollicités par les ressources culturelles partenaires.

Intervenants et enseignants créent leur projet pour l'année suivante.

Réalisation d'une fiche bilan en fin de parcours.

Actions menées uniquement sur le temps scolaire aujourd'hui : comment intervenir sur les autres temps de l'enfant pertinemment ? Quels sont les indispensables à mettre en place pour organiser un parcours complémentaire et cohérent sur les 3 temps de l'enfant et pour permettre aux acteurs de travailler ensemble ?

Peut-être faire que l'enfant devienne lui-même le passeur de connaissance du projet entre les différents temps de sa vie ?

Important de savoir quel acteur, malgré la multiplicité des acteurs sur le territoire, devient relai et interlocuteur privilégié selon les projets. Connaître aussi les « possibles » de chacun.

PEAC toutefois très développé sur la commune (seule 1 classe cette année n'a pas déposé de note d'intention).

ECHANGE ENTRE LES PARTICIPANTS

Quant à la ville de Saint-Herblain

Y a-t-il des liens entre les écoles ?

Oui ; il est demandé aux enseignants de proposer des projets par cycles, ce qui permet un échange interclasse au sein d'une école et facilite l'organisation de la présence d'intervenants.

En quoi consiste la lettre d'intention ?

Proposition de domaines d'action par cycle (6 domaines du socle éducatif). L'enseignant peut être plus ou moins précis dans sa demande. Exposition des 3 piliers possibles de médiation (connaissance, pratique, rencontre). Envie de travailler avec un intervenant particulier. Volume horaire défini (par classe : 12h en maternelle et 16h en primaire). Budget de 90 000€/an.

- Le projet vient ici de l'enseignant, pas d'un catalogue.

La structure culturelle doit donc de son côté travailler bien en amont, afin de faire connaître aussi sa programmation pour susciter les envies des enseignants d'approfondir certaines thématiques avec leurs élèves.

Faire évoluer les projets dans le temps et au regard des retours de tous les acteurs concernés.

Quant à la ville de Saint-Nazaire

Les structures culturelles et artistiques sont parvenues, au sein d'une école et tous niveaux confondus, à s'emparer d'un projet en place, pour enrichir le parcours et proposer une restitution.

- Le PEAC implique pour l'enseignant d'assurer une lisibilité du parcours de l'élève au cours de sa scolarité, afin de garantir la diversité des domaines découverts. Cet outil de repérage existe donc déjà normalement de manière obligatoire depuis 3 ans dans le milieu éducatif : aux collectivités et structures culturelles de s'en saisir...

Maud Miroux, danseuse - Compagnie Ouragane

Séance de danse qui peut être proposée de la maternelle au primaire à un groupe d'enfant à n'importe lequel des 3 temps qui rythment sa vie.

Il est important pour les encadrants d'expérimenter pour transmettre.

ECHAUFFEMENT

A tour de rôle, en cercle :

Enoncer son prénom.

Enoncer ses souvenirs de danse les plus prégnants de l'enfance à aujourd'hui en tant que pratiquant (son premier souvenirs, mauvais/bons souvenirs, moments de danse : avec ses parents, en boum, cours de danse, bals...).

Enoncer les situations actuelles où l'on est amené à danser (avec ses enfants, lors de fêtes/soirées, lors de formations, cours de danse...) et les révélations éventuelles en termes de danse (spectacles, stages...).

Mise en mouvement

Elargir le cercle pour avoir bien son espace chacun.

Se frotter les mains, les bras et peu à peu partout, chacun à son rythme, insister sur les zones où l'on sent des tensions, bailler si envie...

Remonter les mains sur le visage, masser avec le bout des doigts ou la paume de la main chaque espace du visage.

Masser par de petits allers-retours le cou, les trapèzes... et glisser le long des jambes vers l'extérieur en se penchant vers le sol jusqu'à ses pieds, en pliant les genoux. On remonte vers l'intérieur jusqu'à s'étirer et « toucher les nuages ». Faire 2 fois ce mouvement de haut en bas puis secouer les bras énergiquement, puis une jambe après l'autre, puis sautiller en relâchant tout le corps.

Se mettre à marcher dans l'espace de manière homogène et sans tourner en rond.

Dès que l'un s'arrête, tout le groupe s'arrête ; on ne sait pas à l'avance qui s'arrête. Etre attentif, à l'écoute. L'un choisit de repartir et tout le monde repart. Répéter l'exercice 3 fois en marchant de plus en plus vite.

Reprendre son souffle.

DEFI DES EQUILIBRES

En déambulant dans l'espace toujours.

Au claquement de mains de l'animateur, poser au sol ce qu'il demande :

- 2 pieds et 1 main au sol ; observer les positions de chacun.
- 1 genou, 1 pied, 1 coude, 1 main
- 2 genoux
- 1 coude, la tête, 1 genou et 2 pieds
- 0 pied, 0 mains

EXERCICE 1 : ZONES DANSEES

Supports : scotch, musique.

A l'aide d'un scotch, diviser l'espace en 2 zones.

Répartir les participants en 2 groupes au départ. Chaque zone choisit en amont une manière de danser : lent, rapide, saccadé, chewing-gum, au sol, debout, guidé par le coude...

L'animateur lance une musique (pas forcément en lien) et chaque participant se met en mouvement à la manière déterminée de sa zone de départ ; il change de zone et donc de style dès qu'il le souhaite, plusieurs fois.

Reproduire l'exercice plusieurs fois en changeant le style de chaque zone et la musique.

Il est possible d'imiter les mouvements des autres qu'on apprécie et de répéter plusieurs fois de suite (au moins 3 fois) ses propres mouvements que l'on aime bien.

EXERCICE 2 : DIAGONALE EN MOUVEMENT

Supports : même ligne de scotch que précédemment, musique

Se placer sur une même ligne en 2 colonnes à une extrémité de la ligne tracée au sol.

Enoncer ensemble des verbes d'action : sautiller, glisser, jeter, longer, rouler, tourner, étirer, déhancher...

Chacun choisit 2 ou 3 de ces verbes et avance (2 par 2) sur la ligne en répétant l'enchaînement pour arriver de l'autre côté.

Chacun fait 2 allers.

EXERCICE 3 : LE GUIDE ET L'AVEUGLE

Support : musique

En musique.

2 par 2, l'un guide, l'autre est aveugle.

Relâcher les bras le long du corps.

L'aveugle ferme les yeux et pose sa main dans celle du guide (à l'horizontale). Le guide se met en marche en mettant son autre main dans le dos de l'aveugle. Commencer lentement puis jouer sur les rythmes, les arrêts, monter/descendre, les zones de lumière/plus sombres.

Attention : ne jamais avoir de contact avec un autre duo (même un frôlement).

Changement de rôle quand on veut.

Prolongement :

En se séparant, les yeux ouverts et chacun pour soi, essayer sur la même musique de parcourir le chemin effectué par le guide précédemment, en répétant les rythmes, les arrêts...

EXERCICE 4 : PARCOURS DE DANSE LIBRE

Supports : scotch, musique.

Diviser l'espace en 3 avec le scotch (diviser en deux l'une des 2 parties précédentes, pour garder la longueur dans la 3^{ème}) :

- Un espace où l'on danse avec une qualité ou partie du corps déterminée (voir Exercice 1),
- Une partie où l'on danse comme on veut mais dont on ne peut sortir que si quelqu'un vient nous rejoindre et danser en mimétisme (nous délivrer),
- Une partie plus grande où l'on danse en reprenant l'enchaînement de verbes d'action le long du scotch, en diagonale (voir Exercice 2).

Chacun sort à son rythme quand il le souhaite pour s'installer en spectateur.

FIN DE SEANCE

Se rasseoir en cercle. Echanger sur le vécu de cette expérience.

Ces exercices permettent d'inspirer l'animateur pour voir ce que les enfants apprécient et sur quoi il est plus facile de rebondir.

Proposition de prolongement

En duo et en impro, imaginer une danse sur la thématique « approche commune ».

Jeu du balancier (par 2, avancer le long d'une diagonale, en se fixant du regard, quand l'un est en haut l'autre est au sol). Attention, le fait que le reste du groupe soit spectateur peu braquer les participants en mouvement.

Possibilité aussi d'instaurer un moment de danse en totale liberté en fin de séance.

Repartir chacun avec une petite citation sur la danse.

Remarques des participants

Séance construite mais très libre à la fois (contraintes légères). Recentrage sensoriel en échauffement.

Connexion avec les autres, communion au sein du groupe.

Exercice de l'aveugle très agréable : se laisser porter, lâcher-prise, faire confiance à l'autre...

La verbalisation en fin de séance n'est pas forcément mise en place avec les enfants mais peut aussi être pertinente avec eux.

Dans les ateliers avec les crèches, la danseuse essaye d'aller vers chacun, de danser avec, de même que dans les écoles. Lors des interventions familles, c'est un autre positionnement : les enfants n'ont pas forcément envie de se mélanger... La danseuse reprend les propositions des parents-enfants, mais s'impose moins ; séance plus libre, avec parfois relaxation en fin de séance, où l'enfant manipule son parent.

Quelques ressentis « en vrac » :

Atelier danse apprécié : respiration dans la formation, permet de se connaître.

Domage de n'avoir pas vu le spectacle « *Pince moi je rêve* », le spectacle de l'artiste intervenante Maud Miroux.

Intéressant au cours de la formation d'avoir aussi le point de vue de l'artiste.

Pas de regret notable sur la non-programmation d'un spectacle à voir pendant la formation.

Accent mis sur les temps d'échanges et partage d'expériences = pari réussi.

Partages d'expériences nourrissants, permettant à chacun de rebondir et de s'approprier le contenu.

Permet de sortir de l'entre-soi et de partager les mêmes problématiques.

Ne pas hésiter à partager les outils utilisés par chacun des participants (Cf. Dropbox mise en ligne par le Preac à l'issue de la formation).

Difficulté d'élargir la formation au-delà du spectacle vivant aujourd'hui, champ déjà très large.

Continuer à travailler en revanche les croisements et le regard porté par différents acteurs concernés par une même thématique.

Dans le cadre de ces formations, c'est toujours le médiateur qui invite éventuellement des partenaires extérieurs.

- **Une seule session de formation se profile pour l'année prochaine, au printemps, en Vendée, au Grand R. Pistes thématiques : investissement du temps familial (centres sociaux, CAF, MJC, maisons de quartiers, associations de parents, amicales laïques, éducateur...). Poursuite de la réflexion sur les réformes éducatives ...**